

### Première rencontre en triade

Dans le cadre du tutorat mixte, un temps de travail (d'une durée de 2h30 maximum) est prévu en début d'année universitaire entre le professeur ou le conseiller principal d'éducation stagiaire, son tuteur Inspé et son tuteur terrain. Afin de faciliter l'organisation de ces réunions, le lieu, la date et l'heure de rendez-vous pourront être convenues librement en fonction des disponibilités des tuteurs et du stagiaire **jusqu'au 8 octobre 2021**. Ces informations doivent être délivrées par les tuteurs Inspé au personnel administratif de l'Inspé **au plus tard le 24/09**.

#### Pour les PFS inscrits en M2 1<sup>er</sup> degré :

Les tuteurs Inspé transmettront aux secrétariats pédagogiques de leur site de formation, la date, l'heure et le lieu de la rencontre. Le secrétariat de site établira l'ordre de mission pour le tuteur Inspé (si besoin), répertoriera les informations recueillies dans un tableau récapitulatif et transmettra la demande aux services académiques (voir interlocuteurs pour le 1<sup>er</sup> degré ci-dessous) pour l'émission des ordres de mission pour le tuteur terrain et le stagiaire (si besoin). **Cette demande enclenchera la réservation automatique d'une salle pour la réunion de triade** si la réunion se déroule dans le site Inspé. Dans la mesure où cette procédure ne serait pas respectée, la disponibilité d'une salle ne pourrait pas être garantie.

#### Pour les stagiaires en M2 2<sup>nd</sup> degré :

Les tuteurs Inspé transmettront à la scolarité centrale : [inspe-tutoratmixte@univ-reims.fr](mailto:inspe-tutoratmixte@univ-reims.fr) (à l'attention de Mme Pascale Rennesson-Mary) les informations relatives à la rencontre (date, heure et lieu). Le secrétariat établira l'ordre de mission pour le tuteur Inspé (si besoin) et transmettra l'information aux services académiques (Madame Aude SOLER ([pfs@ac-reims.fr](mailto:pfs@ac-reims.fr))) pour l'émission des ordres de mission pour le tuteur terrain et le stagiaire (si besoin).

Date limite de transmission des informations:	
Aux services de l'Inspé par les tuteurs	Aux services académiques par le personnel administratif
Le 24/09	Le 24/09

#### Interlocuteurs pour le 1<sup>er</sup> degré :

##### DSDEN :

- **Marne** : Monsieur Bruno JEZORSKI ([bruno.jezorski@ac-reims.fr](mailto:bruno.jezorski@ac-reims.fr))
- **Haute-Marne** : Madame Magali CHEUTIN ([magali-cheutin@ac-reims.fr](mailto:magali-cheutin@ac-reims.fr))
- **Aube** : Madame Sonia DULOUT ([Sonia.Marty@ac-reims.fr](mailto:Sonia.Marty@ac-reims.fr))
- **Ardennes** : Monsieur Antoine PERARDELLE ([antoine.perardelle@acreims.fr](mailto:antoine.perardelle@acreims.fr))

##### Secrétariats pédagogiques de l'Inspé:

- [inspe-secretariat.reims@univ-reims.fr](mailto:inspe-secretariat.reims@univ-reims.fr)
- [inspe-secretariat.charleville@univ-reims.fr](mailto:inspe-secretariat.charleville@univ-reims.fr)
- [inspe-secretariat.troyes@univ-reims.fr](mailto:inspe-secretariat.troyes@univ-reims.fr)
- [inspe-secretariat.chalons@univ-reims.fr](mailto:inspe-secretariat.chalons@univ-reims.fr)
- [inspe-secretariat.chaumont@univ-reims.fr](mailto:inspe-secretariat.chaumont@univ-reims.fr)

#### Interlocuteurs pour le 2<sup>nd</sup> degré :

##### Rectorat:

Madame Aude SOLER ([pfs@ac-reims.fr](mailto:pfs@ac-reims.fr))

##### Scolarité centrale de l'Inspé :

[inspe-tutoratmixte@univ-reims.fr](mailto:inspe-tutoratmixte@univ-reims.fr)

(Pascale RENNESSON-MARY et Claire MIEUSSET)

## Cadrage de la première rencontre en triade

Date :

Triade :

Prénom, nom, fonction	Coordonnées	Disponibilités de chacun

1. Le tutorat mixte – explicitation  
Contrat de formation entre les trois personnes de la triade. Tâches, droits et devoirs de chacun.
  
2. Formes d'accompagnement : visites, rencontres, entretiens  
Outils partagés : compte-rendu de visite, rapport de validation, grille d'évaluation du mémoire et soutenance. Intérêts, enjeux et modalités d'utilisation.
  
3. Les besoins du stagiaire
  
4. Attentes de chacun pour
  - a. Les visites (durée, documents utiles, place et éventuels déplacements dans la classe...)
  - b. L'entretien (durée, organisation, lieu, temps immédiat et/ou différé)
  - c. Le compte-rendu (rédaction, but formatif et trace pour mémoire en faveur d'une progressivité, circulation du document, co-rédaction...)
  - d. Le mémoire
  
5. Présenter l'état d'avancement du mémoire. Questions...
  
6. Temporalité de l'accompagnement : visites et rencontres (lieux, dates, durées approximatives)
  - a. en stage
  - b. dans le contexte de l'Inspé
  
7. Expliciter les deux dispositifs d'aide renforcée : accompagnement renforcé et procédure d'alerte

## 8. Autres